



IRE S

المعهد الملكي للدراسات الإستراتيجية
المعهد الملكي للدراسات الإستراتيجية
Institut Royal des Etudes Stratégiques
Royal Institute for Strategic Studies

L'avenir des écosystèmes oasiens au Maroc A l'aune de l'exacerbation des effets du changement climatique

Journée d'étude

Mot d'introduction

**M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques**

Rabat, le 29 avril 2025

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), à l'occasion de cette Journée d'étude, dédiée à la réflexion prospective sur les écosystèmes oasiens au Maroc, dans un contexte marqué par l'intensification des impacts du changement climatique.

Véritables havres de vie au cœur des déserts arides, les oasis ont joué un rôle central dans l'histoire de l'humanité. Dès l'Antiquité, les civilisations d'Égypte et de Mésopotamie ont servi de matrices aux premières formes d'organisation sédentaire, d'agriculture intensive, de domestication des animaux et de gouvernance centralisée. Ce modèle oasien, diffusé progressivement à travers le monde, incarne l'un des premiers archétypes de durabilité.

Aujourd'hui, alors que la transition écologique devient une nécessité planétaire, les oasis, de l'extrême-Orient aux Amériques arides, en passant par les cités légendaires d'Asie centrale et les confins sahariens, offrent encore des leçons précieuses en matière de résilience et d'adaptation. Leur capacité à concilier la rareté des ressources et la prospérité humaine les place à l'avant-garde des stratégies de lutte contre la désertification et en fait des laboratoires vivants pour penser un développement durable à l'échelle globale¹.

S'étendant de l'Afrique à l'Asie, du Sahara à la Mongolie, les oasis abritent environ 150 millions d'habitants², témoignant ainsi de leur contribution appréciable au maintien de l'activité humaine dans des conditions climatiques particulièrement contraignantes. Ces écosystèmes jouent un rôle stratégique dans la gestion des ressources en eau, au bénéfice des populations locales, en mobilisant à la fois des ressources hydriques superficielles et souterraines.

Mesdames et Messieurs,

S'agissant du Maroc, les oasis s'étendent sur environ 226.583 km², représentant un peu moins du tiers du territoire national³. Véritables réservoirs de biodiversité, elles abritent une flore riche, notamment, des espèces végétales sauvages aux usages médicinaux, cosmétiques et culinaires précieux. Par ailleurs, les palmeraies participent fortement à la régulation du microclimat local, en atténuant les effets des vents chauds et secs venus du Sud. Elles forment, au cœur de paysages arides, de véritables îlots de vie, essentiels au maintien des écosystèmes et au bien-être des communautés locales.

Cependant, cette richesse naturelle et culturelle est sérieusement menacée. L'essor progressif de l'économie de marché et la libéralisation des échanges, l'accroissement démographique, les dynamiques migratoires, la pollution et surtout les effets du changement climatique ont fragilisé la résilience de ces systèmes agro-sylvo-pastoraux, historiquement reconnus pour leur durabilité. Ces pressions multiples compromettent l'équilibre délicat de ces "socio-écosystèmes", mettant en péril leur pérennité.

¹ <https://www.fao.org/family-farming/detail/fr/c/1040708/>

² [L'oasis, qu'est-ce que c'est ? | RADD0](#)

³ Agence Nationale pour le Développement des zones oasiennes et de l'Arganier – Maroc <https://andzoa.ma/zone-oasienne/>

Pour atténuer la dégradation préoccupante de ses oasis, le Maroc accorde, sous la conduite éclairée de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assite, une attention particulière à leur préservation et à leur développement durable. Conscient de l'importance des oasis pour l'équilibre écologique, social et économique du pays, le Royaume place la durabilité des zones oasiennes au cœur de ses priorités en termes de développement durable.

Convaincu que ces écosystèmes singuliers constituent un levier stratégique face aux enjeux climatiques, environnementaux et socio-économiques, le Maroc a pris des mesures structurantes. Dès 2002, une stratégie nationale d'aménagement et de développement des oasis a été adoptée⁴, en cohérence avec les engagements internationaux du Royaume en matière de lutte contre la désertification, de préservation de la biodiversité et de résilience climatique.

La création en 2010 de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier constitue une avancée sur le plan institutionnel. Cette agence publique œuvre pour la préservation, la protection et la valorisation durable de ces territoires vulnérables, tout en supervisant leur développement économique et social.

Dans le cadre de cette dynamique, plusieurs programmes et projets phares ont vu le jour, à l'image de l'unité de transformation des dattes à Ferkla, dans la région d'Errachidia⁵, qui appuie les petits agriculteurs et favorise l'autonomisation des femmes et des jeunes.

En parallèle, le Maroc a lancé, lors de la COP22 à Marrakech en 2016, l'Initiative Oasis Durables⁶, qui vise à promouvoir une reconnaissance internationale accrue du patrimoine oasien, à mobiliser les financements nécessaires à sa préservation et à inscrire les oasis dans les trajectoires globales de développement durable.

Malgré ces acquis, des efforts restent à déployer. La réussite des stratégies et des mesures engagées suppose une gouvernance renouvelée, fondée sur les principes de la régionalisation avancée et de la subsidiarité. Elle exige, également, une implication concertée de toutes les parties prenantes - collectivités locales, société civile, acteurs économiques et institutions publiques - ainsi qu'une mobilisation soutenue des ressources humaines et financières.

L'avenir des oasis marocaines dépendra des décisions prises dans le présent. Sans une action résolue, la désertification et la perte irréversible de biodiversité pourraient s'accroître. En revanche, une valorisation intelligente des spécificités naturelles, culturelles et urbanistiques de ces territoires peut en faire de véritables pôles de durabilité. Avec leur potentiel agricole, leur attrait touristique et leur richesse patrimoniale, les oasis pourraient favoriser la transition écologique du pays, tout en demeurant des refuges de vie et de culture au cœur des zones arides.

⁴ <https://www.raddo.org/Publications/Strategie-d-amenagement-et-de-developpement-des-oasis-au-Maroc>

⁵ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2024/12/03/morocco-s-oases-a-unique-heritage-promoted-by-local-communities>

⁶ [https://www.sustainableoases.org/#:~:text=Initiative%20Oasis%20Durables%20\(IOD\)%20a,d%C3%A9veloppement%20durable%20de%20ces%20%C3%A9cosyst%C3%A8mes](https://www.sustainableoases.org/#:~:text=Initiative%20Oasis%20Durables%20(IOD)%20a,d%C3%A9veloppement%20durable%20de%20ces%20%C3%A9cosyst%C3%A8mes).

Mesdames et Messieurs,

La préservation des écosystèmes, en particulier, ceux des zones oasiennes, constitue l'un des axes de réflexion auxquels l'IRES s'est consacré depuis sa création, dans le cadre de son programme d'études "Changement climatique : impacts sur le Maroc et options d'adaptation globales".

A ce titre, l'Institut a mené, en 2011, une étude intitulée " Le système oasien du Maroc : essai pour l'établissement d'une stratégie d'aménagement du système oasien du Maroc ", dont l'une des principales conclusions mettait en lumière la nécessité de repenser les approches d'aménagement et de développement des zones oasiennes. L'étude appelait, également, à une meilleure cohérence et à une articulation renforcée entre les différents programmes de développement touchant ces territoires vulnérables.

La thématique de la rencontre d'aujourd'hui s'insère, par ailleurs, parfaitement dans la grille de lecture du monde de l'IRES, qui repose sur un socle (la gouvernance) et sur quatre piliers. Le pilier "Human-centric" souligne la nécessité de préserver les écosystèmes oasiens pour garantir la survie des populations locales, qui en dépendent. Le pilier "Nature-centric" met en évidence l'importance de la préservation de ces oasis. Le pilier "Planétarisation" implique d'adapter le développement des zones oasiennes aux évolutions environnementales à l'échelle nationale, régionale et internationale. Enfin, le pilier "Exponentialité" renvoie aux technologies disruptives, qui doivent être au cœur de la modernisation de l'aménagement des oasis sans compromettre leur résilience.

Mesdames et Messieurs,

L'objectif recherché par l'IRES, à travers l'organisation de cette Journée d'étude, est d'actualiser les connaissances, de croiser les approches pour appréhender les dernières évolutions de la problématique inhérente au développement et à la préservation des oasis, de cerner le faisceau d'enjeux qu'elle projette, d'explorer l'avenir de ces écosystèmes au Maroc et de faire éclore quelques idées innovantes à même d'assurer leur durabilité, dans un contexte marqué par l'accentuation des effets du changement climatique.

Je remercie tous les experts qui ont bien voulu répondre favorablement à l'invitation de l'Institut, pour participer à l'approfondissement de la réflexion sur cette question à caractère stratégique et souhaite plein succès aux travaux de cette rencontre. Sans trop tarder, je passe la parole à M. Abdellatif KHATTABI, Chercheur associé à l'IRES, pour la modération des travaux de la séance.